



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Approbation des procès-verbaux  
de la 305<sup>e</sup> session du Conseil  
d'administration**

1. Le projet de procès-verbaux de la 305<sup>e</sup> session a été distribué afin que les Membres qui souhaitent y apporter des corrections puissent les communiquer au Bureau.
2. Le vendredi 13 novembre à midi, aucune correction n'avait été reçue.
3. *Le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les procès-verbaux de sa 305<sup>e</sup> session, tels que présentés.*

Genève, le 13 novembre 2009.

*Point appelant une décision:* paragraphe 3.